

LE CANADA

FONDÉ EN 1872

Prix de l'abonnement

EDITION QUOTIDIENNE
Un an, pour la ville.....\$4.00
" en dehors de la ville.....\$4.50

EDITION SEMAIDAIRE

Un an.....\$1.00
Six mois.....\$0.50

Variablesment payable d'avance.
Toutes lettres, correspondances etc. etc. doivent être adressées à:

OSCAR McDONNELL
OTTAWA, Ont.

BUREAUX ET ATELIERS

115 rue St. Patrick
414 et 416 rue Sussex

ACTUALITES

L'hon. John Carling est attendu ce soir.

L'hon. M. Bovey est parti aujourd'hui à 11 h pour Toronto.

Sir A. P. Caron doit arriver ce soir de Québec.

Sir Hector Langevin est arrivé aujourd'hui par le train de midi.

M. Joseph Tassé, directeur de La Minerve est aujourd'hui à Ottawa.

On dit que l'hon. C. H. Tupper, ministre de la marine, prendra peut-être part à l'élection de Colchester.

Le département des travaux publics doit demander des subsides bientôt pour la continuation d'un quai à la Baie St. Paul.

Certains journaux de Québec donnent cours à un bruit que l'hon. M. Angers doit abandonner son poste de lieutenant-gouverneur et rentrer dans la politique active comme chef de l'opposition.

La malade de M. C. J. Coombs, M. P., qui est en ce moment à Saint-Thomas de Montargis, s'est aggravée à tel point qu'il a mandé son fils, de Montréal, en toute hâte.

On ne connaît rien au département des chemins de fer, des prétendus changements sur l'échiquier de l'intercolonial, et les qu'on annonce par plusieurs journaux. Il est d'ailleurs évident que quelques mois que M. Schreiber doit accepter une position au C. P. R. à un salaire de \$1200 par année.

MM. Beaudet et Desjardins ont reçu un contrat important du département des travaux publics, pour la construction d'une machine construite à la ferme expérimentale. Il y avait parait-il un grand nombre de soumissionnaires, mais MM. Beaudet et Desjardins l'ont emporté, leur soumission étant la plus basse.

Une histoire du Canada par M. le juge O'Reilly, ancien président de la cour de Rouce, sera publiée sous peu. C'est un ouvrage volumineux. M. O'Reilly n'a jamais visité le Canada, mais il a obtenu d'excellents renseignements de ses fils, M. Maurice O'Reilly qui a vécu longtemps à Montréal où il est bien connu.

Nous lisons dans Le Courrier du No. d'Ouest:
On est rendu à Morris avec la construction du chemin de fer de la Vallée de la Rivière Rouge. A cette ville, il y a du matériel en quantité suffisante pour couvrir 25 milles de chemin, et le constructeur va en conséquence doubler le nombre d'hommes employés à poser les lignes. On espère maintenant arriver à Winnipeg dans deux semaines.

On dit que le président Carnot est très irrité du manque de convictions dont se rendait le marquis de Montebello en n'ayant pas un aide-de-camp saluer le président de la République française alors qu'il se trouvait à Chamblay, près de la frontière d'Alsace. En raison de cette violation flagrante de la courtoisie internationale, M. Carnot a reçu très froidement l'ambassadeur d'Italie lorsque celui-ci est venu le féliciter de son retour à Paris.

La tournée triomphale du président Carnot et la défaite récente du général Boulanger sont considérées comme des symptômes de bon augure pour l'avenir de la France.

Le plaisir de voir obéir par le général Boulanger, dans le département de l'Ardenne, les troupes de son ancien adversaire, le général Faidherbe, a été donné par les élections monarchistes. Depuis ces élections, le parti conservateur a abandonné le général.

Il y a eu certaines rumeurs de rumeur que Frédéric-Léon, comme capitaine du Nouveau-Brunswick. Ce fut le 20 juillet 1878, que Thomas Carleton, premier ministre du Nouveau-Brunswick, a été élu député de la législature à Frédéric-Léon. Les élections de 1878 furent tenues à Saint-Jean, l'ancienne capitale de la Province. L'édifice de la législature fut tenu à la première assemblée législative à Frédéric-Léon, et encore de nos jours les trois mille députés plus bas que l'hon. M. Quesenberry et se trouvaient à la banque British North America. C'est la plus ancienne des institutions historiques de Frédéric-Léon. Tout le monde sait que c'est seulement en 1774 que le Nouveau-Brunswick a été séparé de la province d'Amérique, car avant cette date il faisait partie de celle de la Nouvelle-Ecosse.

LES VRAIS ENNEMIS.

« Les sauvages sont tranquilles et restent tranquilles pourvu que les politiciens veulent bien les laisser tranquilles. »

Ainsi s'exprimait l'autre jour un des hommes qui connaissent le mieux les Nord-Ouest et qui sont le mieux en état de le connaître, l'hon. M. Royal, le nouveau lieutenant-gouverneur de cette région.

C'est une parole profonde et pleine de vérité, qui resume toute la politique du Nord-Ouest.

Les sauvages et les métis seraient restés tranquilles et se seraient jamais révoltés, si ceux que M. Royal appelle les politiciens ne les avaient excités à la révolte.

Rien était un "politicien" qui travaillait pour son propre compte tout en faisant semblant de travailler pour le compte des métis.

De même, les politiciens du Bas-Canada, du parti libéral-catholique, étaient des politiciens travaillant pour leur propre compte, tout en prétendant travailler pour la cause nationale.

Le véritable fléau de la Confédération, c'est cette vengeance de politiciens sans âme et sans scrupules, qui ne cessent de se faire et de se refaire, qui restent tranquilles, comme l'a dit M. Royal, si les laissent tranquilles. Ce sont eux qui se rejouissent chaque fois qu'il arrive un malheur, et qui font surgir le malheur lorsqu'il ne vient pas de lui-même. Ils intriguent partout à la fois, depuis la Nouvelle-Ecosse des révoltes, voire même des révoltes, au détriment du pays mais à leur propre profit et au profit des annexions.

L'ennemi de la Confédération, l'ennemi du pays, l'ennemi de la nation, c'est ce parti de faux nationalisme, qui sont toujours prêts à sacrifier les intérêts les plus chers à leur cupidité et leurs haines personnelles. Ce sont eux les véritables sauvages, le véritable péril national.

—La Minerve.

LA LOI DE COLONISATION.

Tous les journaux s'occupent depuis quelque temps de la loi de colonisation passée à la dernière session de la législature de Québec. Pas un journal, jusqu'à présent, semble être renseigné sur cette loi.

Nous croyons tout de même devoir citer l'opinion des journaux sur cette loi, le district d'Ottawa étant un des plus intéressés. Nous reproduisons de La Presse:

De la Patrie du 25:
La Gazette vient de s'apercevoir qu'elle avait écrit beaucoup trop tôt. L'honorable M. Bryson a démontré aux marchands de bois qu'ils avaient grand tort de crier aussi fort parce qu'ils étaient parfaitement garantis par la loi passée à la dernière session, qui leur donne deux ans et demi pour couper le bois sur les lots avant la délivrance du ticket de location, pendant que le colon ne peut, durant la même époque, couper que 10 acres pour son usage personnel.

Les défenseurs du Capitole ont encore crié fort tôt.

Si, comme la Patrie le dit et comme nous l'avons appris d'autre source (car nous n'avons pas encore vu le bill tel que modifié par le conseil et sanctionné par le chef de l'Exécutif), le marchand de bois a 30 mois pour enlever le bois sur le lot du colon, ce dernier n'a pas à se féliciter non plus le gouvernement. Loin d'être une amélioration, ce serait une aggravation de son sort. Aujourd'hui, le marchand de bois n'a droit d'enlever le bois que depuis la date du permis d'occupation, la date jusqu'à un mois d'avril suivant; ce droit cesse alors d'une manière absolue et le colon reste roi et maître chez lui.

Mais si, comme nous le dit le marchand de bois pour faire nettoyer le lot du colon de tout ce qu'il y a de bois marchand, et si durant ce temps le colon lui-même ne peut défricher que 10 acres pour son usage personnel, la Gazette a va-

NOÛVÉ DANS LE CANAL.

M. A. N. Greenfield, le mort en sa baignoire.

Au moment où l'on venait de mettre sous presse, hier, on nous apportait la fatale nouvelle de la noyade de M. A. N. Greenfield, du département des Chemins de fer et Canaux, arrivée dans le canal Rideau, près des terrains de l'Exposition.

Le défunt qui était bien connu à Ottawa s'était rendu hier après-midi après son lunch près des terrains de l'Exposition afin de prendre un bain dans le canal; il était accompagné de MM. James E. Maloney, Dick Günther et Charles Kelly. Ce dernier et M. Greenfield se rendirent sur le petit quai à quelque distance de l'endroit où l'on construit la salle des machines.

M. Greenfield qui passait pour un excellent nageur se mit à l'eau et fut pris des crampes immédiatement et qui a été causé de l'accident que nous avons à relater aujourd'hui.

C'est au moment où après avoir avancé la distance d'à peu près trente verges que l'infortuné Greenfield s'enfonça tout à coup dans l'eau et perdit aux yeux de son compagnon Kelly, qui croyait qu'il plongerait à flûte inutilement. Ce n'est qu'en s'apercevant que son compagnon fit des recherches, mais ce fut en vain, la mort avait déjà accompli son œuvre.

Assurément que la triste nouvelle est étonnante parmi les amis du défunt, mais on se hâta de faire des perquisitions pour retrouver le cadavre; durant une heure, à l'aide de perches, on s'efforça de faire remonter le cadavre à la surface; finalement M. Dan B. Macdonald qui passait à ce moment en légère embarcation, plongea à diverses reprises sans même enlever ses vêtements et réussit à retirer de l'eau le corps du malheureux Greenfield que l'on fit transporter à sa résidence vers les 4 heures, dans une express. A part une légère blessure près de l'œil causée par les perches, le défunt n'avait dans son état aussi naturel que s'il avait dormi.

M. Greenfield était natif de Amherst, Nouvelle-Ecosse, et était commis de deuxième classe dans le département des Chemins de fer et Canaux. Il était âgé de 30 ans et était employé dans ce département depuis près de dix ans. Il était aussi secrétaire du club de Grosse "Capital". Le père du défunt est décédé il y a quelque temps à Amherst on sa veuve nière réside encore actuellement.

Cette pénible noyade a causé une profonde sensation hier dans les cercles de la haute ville, où Greenfield était généralement connu et estimé.

ENQUÊTE.

Le coroner Wright ayant été notifié se rendit à la Cushing House où les jurés dont les noms suivent furent assermentés:

M. McKay, A. W. Cameron, N. Cardinal, A. Potvin, M. Fynn, F. Macdonald, F. Lynch, R. H. Hulford, J. Parker, R. Peden, M. Duffin, R. Brewer, T. Cantey, W. G. Lampey.

M. F. Lynch fut choisi comme procureur. Le coroner annonça que l'enquête était tenue parce que le défunt portait une blessure sur la tête.

Charles Kelly, le cocher qui avait conduit le défunt sur les terrains de l'Exposition fut le premier entendu et raconta ce qui s'était passé avant l'accident et que nous avons relaté ci-dessus.

Le Dr Arseby fut ensuite interrogé et dit que la blessure a été causée, d'après lui, par les perches à l'aide desquelles on a fait des perquisitions dans le fond de l'eau.

Richard Günther corrobora le témoignage précédent de même que MM. Mattice, Maloney et Macdonald.

Après une consultation de quelques minutes le verdict suivant fut rendu: "Que le dit Arthur Narraway Greenfield s'est noyé accidentellement en se baignant."

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui à 4 h de la résidence de M. R. Brewer, 103 rue Nepean jusqu'à la gare du chemin de fer Canada Atlantique. L'enterrement aura lieu à Amherst, N. E.

UN DÉMARCHÉ.

Un demarché inattendu est venu d'un bon barbière travaillant à l'emploi de suite chez M. Louis, barbière-coiffeur, coin des rues Elgin et Sparks. Plus haut prix payé à la semaine.

F. G. LAVERDURE & CIE

MARCHANDS-FERRONNIERS
SORBETIERES POUR LA CREME A LA GLACE, GLACIERES, PINCES A GLACE, MOULINS POUR L'HERBE, TOILE METALLIQUE, PRESSES A FRUITS, PRESSES A VIN

BOYAUX "HOSE" EN CAOUTCHOU ET EN COTON A BON MARCHE
69 et 75, RUE WILLIAM.

O. R. N. Co.

Vente de Woodcock
ET EFFORTS EXTRAORDINAIRES
Plaire aux Dames d'Ottawa.

Par une multitude de circonstances incontrôlables est arrivé que le 1er Août prochain, et pour réduire ma immense assortment d'articles de modes de l'été, etc., etc., pour procurer des blancs sans pareils à mes amis et à mes proches, comme souvenirs de mon court séjour dans la capitale, je fais les réductions suivantes sur tous les achats faits après le 31 août, à mon magasin, à savoir:
5 par cent déduit sur \$1. et au-dessous de \$5
10 par cent déduit sur \$5 et au-dessous de \$10
15 par cent déduit sur \$10 et au-dessous de \$20
20 par cent déduit sur \$20 et au-dessous de \$50
25 par cent déduit sur \$50 et au-dessous de \$100
30 par cent déduit sur \$100 et au-dessous de \$200
35 par cent déduit sur \$200 et au-dessous de \$500
40 par cent déduit sur \$500 et au-dessous de \$1000
45 par cent déduit sur \$1000 et au-dessous de \$2000
50 par cent déduit sur \$2000 et au-dessous de \$5000
55 par cent déduit sur \$5000 et au-dessous de \$10000
60 par cent déduit sur \$10000 et au-dessous de \$20000
65 par cent déduit sur \$20000 et au-dessous de \$50000
70 par cent déduit sur \$50000 et au-dessous de \$100000
75 par cent déduit sur \$100000 et au-dessous de \$200000
80 par cent déduit sur \$200000 et au-dessous de \$500000
85 par cent déduit sur \$500000 et au-dessous de \$1000000
90 par cent déduit sur \$1000000 et au-dessous de \$2000000
95 par cent déduit sur \$2000000 et au-dessous de \$5000000
100 par cent déduit sur \$5000000 et au-dessous de \$10000000

Magasin distingué de modes
No. 39 Rue Sparks
Ottawa, 24-38-41

Incendie de Hall.

PHOTOGRAPHIE
du grand incendie de Hall, photographies d'église de Hall en flammes et toutes sortes de photographies à grande réduction chez
NAPOLEON BELANGER,
No 140 Rue Sparks, Ottawa.

N. Fankner & Fils

IMPORTATEURS DE
Chapeaux et Merceries,
111, Rue Rideau
OTTAWA.

N. B.—Essayez nos Chemises de couleur non repassées à 40 cts.

VINAIGRES

VINAIGRIERIE DE KINGSTON.
A. HAAZ & CIE,
MANUFACTURIERS
de Vinaigre, Châtres, Moutarde, Saucisses, Vinaigres
Garantis purs sans touts les Rappats.
EN VENTE A OTTAWA
Par tous les Principaux Epiciers.

VOITURES DE PLACE

DE PREMIERE CLASSE.
Communauté téléphonique en tout temps
266, rue Saint-Patrice, Ottawa.
112-87-5 GUSTAVE RICARD

BONNE NOUVELLE!

J'ai le plaisir d'annoncer à mes nombreux amis que j'ai fait l'acquisition d'un magnifique carrosse qui surpasse tout ce qu'il y a à Ottawa. J'invite le public à venir me voir avant d'aller ailleurs.
MOISE LEPINE
No. 163 Rue St. André. 24-88-9m

Le Pianoforte NEWCOMBE

Le meilleur et le moins cher.
0 gues depuis \$55 en la n'a val
CONDITIONS D'ACHATS FACILES
W. F. Coates & Cie
No 64, RUE BANK,
OTTAWA
192-72-p.s.

FAITS PROUVÉS.

Parmi les nombreuses maladies auxquelles l'Eau St. Léon a été considérée comme un remède certain et durable, nous mentionnerons la dyspepsie, les troubles du système digestif, la constipation, la malade du foie, la bronchite. Quand au rhumatisme, l'Eau St. Léon est d'une vertu incontestable. Nous prions nos amis de se procurer l'Eau St. Léon et de s'en servir avec toute l'attention que requièrent ces nous publions sans nous peser de jours.

C'est Eau sans égal: se vend
au No. 534 rue Sussex.
N.B.—12 b. l. s. "Bon pour un v." pour 25 c. d'impôt.

UN DEMARCHE.
Une servante, d'une fille contents pour le magasin. Une qui aurait de l'expérience serait préférée. De tous pays s'ont payés.
TRUDEL & FREHE,
No 510 rue Sussex

Je Vends en Gros

Brandy de Bisquits, Debruche & Cie, en caisses, 3 oct., (pintes et bouteilles).
Gin de De Kuyper, en caisses, 3 oct., rouges, vertes et blanches, importation directe.
Gin de Keys, en caisses rouges et vertes.
Brandy de Hennessy, en caisses, (pintes).
Whisky irlandais de Burk's.
Rhum de la Jamaïque.
Rye de Walkers, (1883), en caisses et en quantités.
Rye, Proof et "High Wines" de Gooderham & Worts.

CIGARES.
Soul ag ni pour les Upper X.
En magasin, Bill Nye et Peg Topp.
BIERES ET PORTER.
Bis, Dow's, McCarthy's, Carling, Toronto, Bowie & Bates, Dublin Sout.

JOHN CASEY,

IMPORTATEUR DIRECT
294 et 296, RUE DALHOUSIE,
117, 118, RUE CLARENCE

Echos et Nouvelles.

Alarum de feu.
Hier, vers 5 1/2 h. p. m., une alarme appela les pompiers à l'endroit de la rue St. André et Friel, pour un commencement d'incendie. Dommages insignifiants.

Courte séance
Le comité du Feu et de l'Eclairage a tenu une séance hier soir, tel qu'annoncé; les échevins Durocher, président, Cox et Gordon et le chef Young étaient seuls présents. Le comité profita de l'occasion pour certains comptes du mois et la séance fut close.

Accident
Un jeune garçon du nom de Wausley, de New Edinburgh, s'est fracassé la jambe hier matin, à la suite d'une chute de cheval. On transporta le blessé à l'hôpital et l'on ne put le faire venir sous les soins des médecins.

A nos lecteurs
Les amis de notre feuille qui ont pu se convaincre que nous n'éprouvons rien pour leur être agréable constateront, aujourd'hui, avec plaisir que nous avons fait de nouvelles améliorations à notre journal; à l'avenir les types employés seront plus petits ce qui permettra de donner plus de matière à lire nous avons aussi fait l'acquisition de types nouveaux, ce qui nous permettra pas d'ajouter à l'apparence du Canada.

Nouveaux chevaliers.
On lit dans le Ballard Star, publié à Ballard, Australie: "Nous avons appris par cablegramme la nouvelle que Sa Sainteté Léon XIII avait élevé au titre de Monsieur Dean Hoyno, de Ballard et l'archidiacre O'Dowd, de Warrnambool, et que MM. D. Brophy, J. P., et J. Coghlan, J. P., de Ballard, ont été ou même temps faits chevaliers de l'Ordre St. Grégoire."

M. Brophy, dont il est ici fait mention est le frère de M. J. P. Brophy, du département des Postes d'Ottawa.

Autre accident.
Hier soir, au moment où l'alarme venait d'être donnée, plusieurs petits garçons se hâtaient de se rendre sur les lieux lorsqu'ils arrivèrent sur la rue O'Connor, au centre eux, à peine âgé de cinq ans fut renversé par un cheval sortant d'une cour à une allure plus que modérée. L'enfant a reçu des blessures sévères par le cheval et l'une des roues du véhicule.

Cet accident devrait servir d'exemple à ceux qui sont dans l'habitude de faire passer leurs chevaux sur les trottoirs comme s'ils étaient sur un champ de course. Ne serait-il pas préférable que tout cheval à qui l'on doit faire traverser un trottoir soit tenu à la bride? Nous croyons que ce serait le moyen le plus sûr pour mettre en sûreté les piétons, qui à tout instant sont obligés de rebrousser chemin pour éviter d'être renversés par un cheval sortant au pas accéléré d'une porte cochère.

Personnel.
Nous avons mentionné hier dans notre rapport de la Cour de Police le nom de M. Alphonse Laroque de la rue Murray. Notre reporter a été mal informé à ce sujet, la personne en question n'est pas de la rue Murray.

Notes religieuses.
La retraite annuelle des prêtres de l'église d'Ottawa commencera ce soir au Collège d'Ottawa pour se terminer dimanche matin. On annonce qu'une centaine de prêtres prendront part à cette retraite qui sera suivie du Synode Ecclésiastique.

—Les prières du mois de Ste Anne, à l'église Ste Anne, se continueront demain et jeudi, au Facteur de Ste Anne.

Comité Citoyen.
Le comité des Propriétés se réunira à 4 h. 30 aujourd'hui.
Ce soir à 7.30 aura lieu une réunion au Bureau de Santé.

Le comité des Impressions se réunira aussi ce soir à la même heure.

Des voyageurs.
Il est arrivé ces jours derniers des chaudières de la rivière Pittewawa plusieurs escouades de voyageurs. Durant l'après midi d'hier et ce matin, ces nouveaux arrivants ont causé une assez vive animation sur la rue Murray, où ils étaient descendus pour la plupart en chantant dansant et se bousculant même à qui mieux mieux pour faire diversion avec le travail ardu des chaudières, sans doute.

Ces hommes s'accordent à dire que l'eau est très basse dans les rivières actuellement et qu'à moins de grandes pluies on aura des difficultés à surmonter pour la descente du bois. Le feu dans les limites à cet endroit a causé des dommages considérables, ajoutent-ils, qui se montent à plusieurs milliers de piastres. Ces voyageurs qui s'attendent à un nouvel engagement sont peu nombreux, semblent bien décidés à profiter de quelques jours qu'ils ont à passer dans la ville.

Mariage fashionable.
Ce matin, dès avant huit heures, la place de la Basilique était encombrée d'une foule de curieux attendant avec impatience l'arrivée des gens de la noce. L'attente fut pas de longue durée car quelques minutes après l'heure annoncée pour la cérémonie, une longue file de carrosses à deux chevaux vint s'arrêter en face de l'église, où mirent pied à terre les futurs époux avec leur inévitable suite, c'est-à-dire M. J. P. Brodman, Mademoiselle Rose O'Reilly, leurs huit filles et huit garçons d'honneur, et les amis des deux familles.

La cérémonie a été présidée par le Rév. M. McGovern.

Le temps qu'il fait.
Ce matin, dès à bonne heure, le temps annonça de la pluie prochaine et l'on crut que les vœux de tous et des cultivateurs en particulier seraient exaucés, cependant il n'en fut rien, car c'est à peine s'il tomba une légère ondée qui n'eut pas même l'effet d'abattre la poussière dont nos rues sont remplies. La chaleur a continué à se faire sentir durant tout le jour, tempérée quelque peu néanmoins par une petite brise.

Pèlerinage des Irlandais.
Tous les arrangements sont faits pour le pèlerinage des catholiques de langue anglaise, à Ste Anne de Beauport le 14 courant. Les Rév. P. Holland et McGovern auront la direction du pieux voyage qui comprendra des pèlerins de Pembroke, Almonte, Arraport, Kemptville et autres endroits environnants. Le voyage se fera par voie du chemin de fer Pacifique Canadien jusqu'à Montréal et de là à bord du bateau "Canada" jusqu'à Ste Anne. On croit que près de 1000 pèlerins prendront part à ce voyage.

REDUCTIONS SPECIALES

Nous avons réduit spécialement pour cette semaine, un grand assortiment de Parosols d'été.
Parosols en soie à 35 cts. valant 40 cts.
Parosols en soie à 50 cts. valant 75 cts.
Parosols en soie à 60 cts. valant \$1.40.
Parosols en soie à 75 cts. valant \$1.75.
Parosols en soie à 85 cts. valant \$2.00.
Parosols en soie à 95 cts. valant \$2.50.
Parosols en soie à 100 cts. valant \$3.00.
Parosols en soie à 110 cts. valant \$3.50.

Garnitures Orientales

Nous avons réduit toutes nos garnitures orientales. Nous n'avons de toutes couleurs et de tous les prix.
Garnitures à 35 cts. valant 70 cts.
" " 45 " " 85 cts.
" " 50 " " \$1.00
" " 55 " " 1.45
" " 60 " " 2.00
" " 65 " " 2.50
" " 70 " " 3.00
" " 75 " " 3.50
" " 80 " " 4.00
" " 85 " " 4.50
" " 90 " " 5.00
" " 95 " " 5.50
" " 100 " " 6.00

Garnitures Orientales

Nous avons réduit toutes nos garnitures orientales. Nous n'avons de toutes couleurs et de tous les prix.
Garnitures à 35 cts. valant 70 cts.
" " 45 " " 85 cts.
" " 50 " " \$1.00
" " 55 " " 1.45
" " 60 " " 2.00
" " 65 " " 2.50
" " 70 " " 3.00
" " 75 " " 3.50
" " 80 " " 4.00
" " 85 " " 4.50
" " 90 " " 5.00
" " 95 " " 5.50
" " 100 " " 6.00

An Bon Marché!